

## **50 ans après l'assassinat de Patrice Lumumba (23.11.10)**

***Appel à manifester le dimanche 16 Janvier 2011, à 14h00, départ place du Trône, à Bruxelles pour exiger Vérité, Justice et Réparation pour le Peuple Congolais***

50 ans après son assassinat, le 17 janvier 1961, Patrice Lumumba reste le symbole de la lutte panafricaine pour l'indépendance du Congo et l'émancipation des peuples. Son combat reste une source d'inspiration à travers le monde. Premier ministre du Congo nouvellement indépendant, élu démocratiquement par le peuple congolais lors d'élections organisées par la Belgique, il fut assassiné, six mois plus tard, ainsi que plusieurs de ses compagnons, parce qu'il a tenté de libérer son pays du joug colonial et néo-colonial.

De nombreuses preuves démontrent la responsabilité entre autres des gouvernements belge et américain dans le sabotage du gouvernement Lumumba, dans l'organisation de ces multiples meurtres, et dans la mise en place du gouvernement fantoche de Mobutu, dictateur corrompu au service des gouvernements occidentaux et de leurs multinationales.

Nous estimons que pour la démocratie congolaise et pour la démocratie belge, il est essentiel que cessent la désinformation et l'impunité qui couvrent ces crimes de lèse humanité, et que les victimes et leurs familles, mais aussi les peuples belges et congolais aient enfin droit à la vérité, la justice, et la réparation.

### **VÉRITÉ !**

- Nous demandons que les archives coloniales soient ouvertes dans leur intégralité
- Aucun tabou ne doit persister sur la responsabilité de l'Etat belge et des divers acteurs qui ont pris part d'une manière ou d'une autre à la mise à mort du premier ministre Patrice Lumumba, et de plusieurs de ses ministres et compagnons

### **JUSTICE !**

- Ces crimes contre l'humanité sont imprescriptibles, il faut que justice soit faite. Nous soutenons notamment la plainte déposée par la famille de Patrice Lumumba visant douze Belges suspectés d'avoir participé à l'enlèvement, la torture et l'assassinat en 1961 de Patrice Lumumba, premier ministre du Congo, et de ses compagnons.
- Le gouvernement belge doit mettre en application la résolution du sénat adopté le 29 mars 2007. Résolution qui exige notamment la mise en place d'un moratoire immédiat sur le remboursement des dettes et d'un audit pour identifier et annuler les dettes odieuses.
- Le pillage des ressources naturelles par les multinationales belges et étrangères doit cesser immédiatement.

### **RÉPARATION !**

- L'Etat belge et les divers acteurs de ces multiples meurtres doivent reconnaître leur responsabilité et les assumer, soit volontairement, soit par l'action de la justice;
- La légitimité de la lutte pour l'indépendance menée par Lumumba, ses compagnons et ses continuateurs doit être pleinement reconnue. Pour ce faire, nous demandons que des monuments publics en hommage aux combattants pour l'indépendance congolaise et africaine soient inaugurés dans différentes villes de Belgique. Nous demandons qu'en un lieu significatif à Bruxelles une statue soit dédiée à Patrice Lumumba et à ses compagnons.
- Conformément aux recommandations de la commission parlementaire belge de 2001 et aux promesses des autorités belges, nous demandons également la mise en place immédiate de la fondation Patrice Lumumba et sa dotation adéquate, tenant compte des arriérés.

**REFUSONS L'IMPUNITE !**

**RENDONS HOMMAGE AUX COMBATTANTS DE LA LIBERTÉ ET DE  
L'INDÉPENDANCE !**

**SOUTENONS LA LUTTE DU PEUPLE CONGOLAIS POUR SA SOUVERAINETÉ, POUR  
L'INTEGRITÉ DE SON TERRITOIRE ET LA DEFENSE DE SES RICHESSES  
NATURELLES !**

*Merci de communiquer que vous signez cet appel, comme organisation ou personnellement, en  
envoyant un e-mail à Pauline: pauline@cadtm.org*